

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N°dB.2021.016

Séance du 28 janvier 2021

Festival ElectroChic #5 - billetterie en ligne
Renouvellement des conventions de partenariat entre Versailles Grand Parc et la MJC de la Vallée de Chaville, la ville de Saint-Cyr-L'Ecole, la ville de Versailles, L'Onde - Théâtre et Centre d'art de Vélizy-Villacoublay et l'association Soundmotion.

Date de la convocation : 21 janvier 2021

Date d'affichage : 28 janvier 2021

Nombre de membres du Bureau : 18

Nombre de membres présents : 14

PRESIDENT : M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jacques ALEXIS, Mme Vanessa AUROY, M. Patrice BERQUET, Mme Sonia BRAU, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Stéphane GRASSET, M. Arnaud HOURDIN, M. Olivier LEBRUN, M. Jean-Philippe LUCE, M. Marc TOURELLE, M. Luc WATTELLE.

Absents excusés:

Mme Marie-Hélène AUBERT, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Richard RIVAUD, M. Pascal THEVENOT.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération n°D.2019.11.11, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 3 décembre 2019, adoptant une convention de partenariat type pour la création d'une billetterie commune pour le festival ElectroChic #4 ;
- Vu la délibération n°D.2020.10.3, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 6 octobre 2020, portant délégation de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours.

Contexte

A la fin des années 90, le domaine des musiques électroniques, alors en plein essor, a été marqué par l'émergence d'un courant qualifié par la critique musicale de « French touch ». Mêlant les sons de l'électro avec la recherche mélodique de la pop, cette « French touch » a été qualifiée par certains de « Versailles touch » en raison de l'importance en son sein d'artistes et de groupes nés à Versailles, à commencer par l'un des plus marquants : Air.

Près de 20 ans après (l'album « Moon Safari » de Air sort en 1998), le territoire de Versailles continue à être le berceau d'une « French Touch » qui s'exprime aussi bien à travers des artistes confirmés comme Alex Gopher, Etienne de Crécy ou le groupe Phénix, mais aussi via des talents en voie

d'affirmation comme Saint Michel, Encore ! ou Housse de Racket.

Riches de cet héritage et de cette créativité, les lieux de création et de diffusion de cinq villes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et d'une ville partenaire, se sont associées pour créer ElectroChic, festival multi-sites dédié à la musique électronique.

Après une 4^{ème} édition partiellement annulée en raison du COVID-19, la 5^{ème} édition se prépare pour des événements qui auront lieu en salle ou ligne (selon l'évolution de la situation sanitaire), du 11 au 13 mars 2021.

Le jeudi 11 mars, la ville de Jouy-en-Josas ouvrira le festival avec l'artiste Herr Krank, invité des associations SoundMotion et TBA. Arnaud Rebotini partagera également son expérience de musicien et de compositeur lors d'une rencontre musicale au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc à Versailles.

Le lendemain, la MJC de la Vallée à Chaville recevra Laake pour un mélange d'univers original entre piano classique et électro. Les groupes Medium Douce et Mokado seront également à l'affiche pour une production dans la Grande Nef de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Pour clore le festival, L'Onde - Théâtre et Centre d'art de Vélizy-Villacoublay, rythmera la soirée du 13 mars avec des artistes marquant l'actualité de la scène électronique internationale tels qu'Arnaud Rebotini, Simina Grigoriu ou le collectif Sombre ainsi que son traditionnel tremplin pour les jeunes talents. Le Case ô Arts de Saint-Cyr-L'Ecole mettra en avant le courant Drum n Bass avec XtronX et Bobby DnB, lors de sets enrichis par la prestation vjing d'Imag'in 1 Son.

Versailles Grand Parc, communauté d'agglomération fédératrice du festival, en accompagne la coordination et participe au financement de la communication et de cachets artistiques.

Fort de l'expérience des quatre dernières années et afin de faciliter les réservations des publics, une billetterie commune à tous les lieux de concerts est organisée en ligne. Versailles Grand Parc en assume la mise en œuvre et la gestion.

Cette billetterie est éditée via le site internet *billetweb.fr*. Elle permet au public de réserver des places pour un ou plusieurs événements du festival, quel que soit le lieu du spectacle. Les tarifs facturés seront ceux qui correspondent à chacun des lieux.

Versailles Grand Parc perçoit dans un premier temps les recettes et les reverse ensuite dans leur intégralité aux partenaires correspondants.

Chacun des lieux peut continuer à opérer avec sa propre billetterie (en ligne et sur site) en parallèle. Versailles Grand Parc assume la création et l'administration des pages ElectroChic de la billetterie en ligne.

Elle prend à sa charge le coût de fonctionnement de la billetterie en ligne sur le site *billetweb.fr*, soit une commission de 0,29 € + 1% du prix du billet, par billet vendu. Le coût global est estimé à moins de 2 000 €.

La billetterie permet également les réservations pour les productions en accès libre.

Il est entendu que cette billetterie ne sera activée que pour les performances qui pourront être programmées en présence de publics et au fil de ces confirmations.

Compte tenu de la situation sanitaire, Versailles Grand Parc et ses partenaires étudient en parallèle les modalités et coûts de retransmission des performances (en direct ou en différé) en ligne. Ceci permettrait de maintenir une forme de festival et de valorisation de ces artistes et champs musicaux, à défaut de spectacle vivant en public.

Il convient de préciser les modalités de mise en place de cette billetterie avec chacun des partenaires, par convention.

En conséquence, la décision suivante est soumise à l'adoption du Bureau communautaire.

DECIDE :

- 1) d'adopter les termes des conventions de partenariat entre Versailles Grand Parc et la MJC de la Vallée de Chaville, la ville de Saint-Cyr-L'Ecole, la ville de Versailles, L'Onde - Théâtre et Centre d'art de Vélizy-Villacoublay et l'association Soundmotion pour la mise en œuvre de la billetterie en ligne du festival ElectroChic #5 ;

- 2) d'autoriser M. le Président, ou son représentant à signer les conventions et tout document s'y rapportant.

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Nombre de pouvoirs : 0

Le projet de décision mis au voix est adopté à l'unanimité absolue des suffrages exprimés .

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.